

Assemblée générale 2019

Modifications aux règlements
adoptées par le Conseil en vertu de
l'article 54.

AGA 2019

1

Modifications aux règlements
Article 54

1. Dispositions générales

Article 11: Cotisation et droits d'adhésion

- Exonération du droit d'adhésion entre conjoints/ascendants et descendants
- Conjoint / Définition de la RRQ
- Pas d'exonération pour les personnes morales

AGA 2019

4

Modifications aux règlements
Article 54

1. Dispositions générales

Article 4: Caractéristiques physiques du Domaine
Plan du Domaine qui est utilisé depuis 29 janvier 2013 et non le
1^{er} juin 1988.

AGA 2019

2

Modifications aux règlements
Article 54

1. Dispositions générales

Article 13: Perte des Droits

Perte des droits après 30 jours au lieu de 45 jours advenant le non-
paiement des cotisations

AGA 2019

5

Modifications aux règlements
Article 54

1. Dispositions générales

Article 5: Définitions
«Droit d'adhésion»

Article 8: Statut
«Formulaire d'adhésion»

AGA 2019

3

Modifications aux règlements
Article 54

VI. Comités permanents

Article 41: Comité d'architecture et d'aménagement

AGA 2019

6

**Modifications aux règlements
Article 54**

VII Finances

Article 44: Budget & Article 47: États financiers

Le CA doit approuver et non entériner

AGA 2019

7

**Modifications aux règlements
Article 54**

Règlement n°1 – Vie communautaire

Article 7: Déchets

7.5 Les matières compostables doivent être placées dans le bac brun à cet effet

AGA 2019

10

**Modifications aux règlements
Article 54**

Règlement n°1 – Vie communautaire

Article 2: Location

Il est interdit de louer une partie de sa maison à un tiers non apparenté

AGA 2019

8

**Modifications aux règlements
Article 54**

Règlement n°1 – Vie communautaire

Article 9: Activités interdites

Aucune maison mobile ou autre installation amovible pour une période de plus de 15 jours par année civile

AGA 2019

11

**Modifications aux règlements
Article 54**

Règlement n°1 – Vie communautaire

Article 4: Feux

La Ville de Magog interdit aussi les feux d'artifice dans les espaces privés et communautaires du domaine

AGA 2019

9

**Modifications aux règlements
Article 54**

Règlement n°2 – Espaces et biens communautaires

IV: Quais

L'APVA détient deux (2) baux hydriques renouvelables annuellement...

AGA 2019

12

**Modifications aux règlements
Article 54**

Règlement n°2 – Espaces et biens communaux

Article 12: Dimension des embarcations

- Largeur et longueur incluant les défenses et la plate-forme arrière
- Restriction pour défenses de pontons (Catégorie 1)

AGA 2019

13

**Modifications aux règlements
Article 54**

IV Conseil d'administration

Article 22: Rôles et pouvoirs

Le CA composé d'un maximum de huit (8) membres

AGA 2019

16

**Modifications aux règlements
Article 54**

Règlement n°2 – Espaces et biens communaux

Article 13: Droits acquis avant le 31 octobre 2001

Non-transférable lors de la vente de la propriété

AGA 2019

14

Assemblée générale 2019



AGA 2019

17

**Modifications aux règlements
Article 54**

Règlement n°4 – Architecture et aménagement

**Amendements présentés par Mimi Pontbriand –
Présidente du Comité Architecture**

AGA 2019

15

Assemblée générale 2019

**Adoption des états financiers pour
l'année 2018/19
(art. 47)**

AGA 2019

18

Assemblée générale 2019

Approbation de la firme comptable
Joly-Riendeau en tant que
ressources externes pour la
préparation des états financiers
(art. 47)

AGA 2019

19

Assemblée générale 2019

Ratification des modifications
aux règlements adoptées par le
Conseil en vertu de l'article 54.

AGA 2019

22

Assemblée générale 2019

Adoption du budget 2019/20

AGA 2019

20

Assemblée générale 2019

Ratification des gestes et
résolutions du Conseil 2018/19

AGA 2019

23

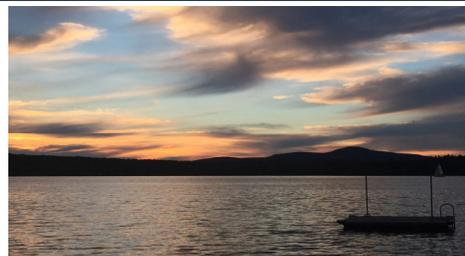
Assemblée générale 2019

Adoption de la grille tarifaire
2020/21

AGA 2019

21

Assemblée générale 2019 Varia



AGA 2019

24

Assemblée générale 2019
Varia

Proposition d'un membre

Tout projet du PMA altérant significativement l'aspect naturel des parcs et sentiers soit soumis au vote préalable des membres, à l'exception des cas de travaux d'entretien et d'urgence évoqués à l'article 50.3 des règlements APVA. Les projets soumis seront accompagnés d'un avis écrit du comité environnement et d'une validation du respect des réglementations et bonnes pratiques. Dans les situations complexes, tel le cas du littoral du Lac, le Conseil pourra joindre les avis de professionnels externes.

AGA 2019

25

Assemblée générale 2019
Varia

Proposition d'un membre

Tout projet du PMA altérant significativement l'aspect naturel des parcs et sentiers soit soumis au vote préalable des membres, à l'exception des cas de travaux d'entretien et d'urgence évoqués à l'article 50.3 des règlements APVA. Les projets soumis seront accompagnés d'un avis écrit du comité environnement et d'une validation du respect des réglementations et bonnes pratiques. Dans les situations complexes, tel le cas du littoral du Lac, le Conseil pourra joindre les avis de professionnels externes.

AGA 2019

28

Assemblée générale 2019
Varia

Proposition d'un membre

Tout projet du PMA altérant significativement l'aspect naturel des parcs et sentiers soit soumis au vote préalable des membres, à l'exception des cas de travaux d'entretien et d'urgence évoqués à l'article 50.3 des règlements APVA. Les projets soumis seront accompagnés d'un avis écrit du comité environnement et d'une validation du respect des réglementations et bonnes pratiques. Dans les situations complexes, tel le cas du littoral du Lac, le Conseil pourra joindre les avis de professionnels externes.

AGA 2019

26

Assemblée générale 2019
Varia

Proposition d'un membre

Tout projet du PMA altérant significativement l'aspect naturel des parcs et sentiers soit soumis au vote préalable des membres, à l'exception des cas de travaux d'entretien et d'urgence évoqués à l'article 50.3 des règlements APVA. Les projets soumis seront accompagnés d'un avis écrit du comité environnement et d'une validation du respect des réglementations et bonnes pratiques. Dans les situations complexes, tel le cas du littoral du Lac, le Conseil pourra joindre les avis de professionnels externes.

AGA 2019

29

Assemblée générale 2019
Varia

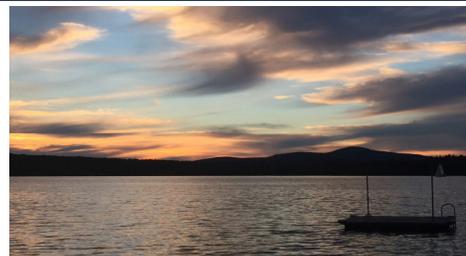
Proposition d'un membre

Tout projet du PMA altérant significativement l'aspect naturel des parcs et sentiers soit soumis au vote préalable des membres, à l'exception des cas de travaux d'entretien et d'urgence évoqués à l'article 50.3 des règlements APVA. Les projets soumis seront accompagnés d'un avis écrit du comité environnement et d'une validation du respect des réglementations et bonnes pratiques. Dans les situations complexes, tel le cas du littoral du Lac, le Conseil pourra joindre les avis de professionnels externes.

AGA 2019

27

Assemblée générale 2019
Varia



AGA 2019

30

**Élection des administrateurs
2019/20**

**Nomination d'un président
d'élection:
Robert Proulx**

AGA 2019

31

**Conseil d'administration 2019/20
Total de 8 postes au CA**

3 postes en cours de mandat:
Joanne Déziel
Richard Millette
Jean-Guy Saint-Martin

+ 5 postes à combler:

AGA 2019

34

Conseil d'administration 2018/19

Bureau:
Pierre Desbiens.....Président
Richard Millette.....Trésorier
Jean-Guy Saint-Martin...Secrétaire

Administrateurs:
Joanne Déziel....Présidente - Comité environnement
**Mimi Pontbriand...Présidente - Comité
architecture**
Éric Fournier
Pierre Jasmin

AGA 2019

32

**Conseil d'administration 2019/20
Cinq (5) postes à combler
Mises en nomination et élections**

Trois (3) renouvellements de mandats:
Pierre Desbiens
Pierre Jasmin
Mimi Pontbriand

Trois (3) nouvelles candidatures:
André Beaulieu
Michel Côté
Élise Lacoursière

AGA 2019

35

Conseil d'administration 2018/19

Joanne Déziel.....En cours de mandat
Richard Millette.....En cours de mandat
Jean-Guy Saint-Martin.....En cours de mandat

Pierre Desbiens.....Renouvellement de mandat
Pierre Jasmin.....Renouvellement de mandat
Mimi Pontbriand.....Renouvellement de mandat
Éric Fournier.....Ne renouvelle pas son mandat

AGA 2019

33

**Élection des administrateurs
2019/20**

Processus

AGA 2019

36

Ordre du mérite 2019

Membre s'étant particulièrement investi pour le bénéfice de l'association

AGA 2019

37

Ordre du mérite 2019

Richard Boulé



AGA 2019

38

Assemblée générale 2019

Levée de l'assemblée

AGA 2019

39